

## Article 1 : Célébrer la liturgie de l'Église

CEC 1179-1186

### 4. Où célébrer ?

Le *Catéchisme* aborde maintenant la question de définir les espaces matériels de la prière. Cette question est difficile si on prétend que le Christ n'est venu instaurer un culte qu'en Esprit et en vérité : il faut montrer que le chrétien qui rencontre le Seigneur dans la liturgie est un être de chair et de sang. C'est à lui que Dieu a parlé à travers les prophètes, et, dans ces temps qui sont les derniers, par son Fils<sup>1</sup>. Ce culte n'est pas lié à un lieu, mais il se réalise lorsque les fidèles du Christ sont réunis en assemblée (*ecclesia*) pour l'édification d'un temple spirituel. Ce qui est premier, c'est le temple spirituel édifié par les chrétiens qui sont autant de pierres vivantes : telle est l'introduction du *Catéchisme* au sujet des lieux de la célébration.

*Le culte "en esprit et en vérité" (Jn 4, 24) de la Nouvelle Alliance n'est pas lié à un lieu exclusif. Toute la terre est sainte et confiée aux enfants des hommes. Ce qui est premier, lorsque les fidèles se rassemblent en un même lieu, ce sont les "pierres vivantes", assemblées pour "l'édification d'un édifice spirituel" (1 P 2, 4-5). Le corps du Christ ressuscité est le temple spirituel d'où jaillit la source d'eau vive. Incorporés au Christ par l'Esprit-Saint, "c'est nous qui sommes le temple du Dieu vivant" (2 Co 6, 16)<sup>2</sup>.*

Les églises de pierre ne sont pas seulement des lieux de rassemblement *mais elles signifient et manifestent l'Église vivante en ce lieu demeure de Dieu avec les hommes réconciliés et unis dans le Christ*<sup>3</sup>. Nous retrouvons les idées maîtresses du concile Vatican II<sup>4</sup>.

Le *Catéchisme* définit ensuite l'église comme maison de prière centrée sur l'Eucharistie, donc construite autour de l'autel :

*"La maison de prière où l'Eucharistie est célébrée et conservée, où les fidèles se rassemblent, où la présence du Fils de Dieu notre Sauveur, offert pour nous sur l'autel du sacrifice, est honorée pour le soutien et le réconfort des chrétiens, cette maison doit être belle et adaptée à la prière et aux célébrations eucharistiques"<sup>5</sup>. Dans cette "maison de Dieu", la vérité et l'harmonie des signes qui la constituent doivent manifester le Christ qui est présent et agit en ce lieu<sup>6</sup>.*

Nous allons continuer en mettant en parallèle ce que dit le *Catéchisme* et le Pontifical de la dédicace d'une église :

<u>CEC</u>	<u>Pontifical romain</u> <u>(Rituel de la dédicace)</u> <u>ou Cérémonial des évêques</u>
L'autel de la Nouvelle Alliance est la croix	L'autel, où le sacrifice de la croix est rendu

<sup>1</sup> Hb 1, 1. Cf. SC 5.

<sup>2</sup> CEC 1179.

<sup>3</sup> CEC 1180.

<sup>4</sup> Cf. LG 22-23 ; CD 11 ; PO 7.

<sup>5</sup> PO 5. Cf. SC 122-127.

<sup>6</sup> CEC 1181.

<p>du Seigneur (cf. Hb 13, 10) de laquelle découlent les sacrements du mystère pascal. Sur l'autel, qui est le centre de l'église, est rendu présent le sacrifice de la croix sous les signes sacramentels. Il est aussi la table du Seigneur, à laquelle le peuple de Dieu est invité<sup>7</sup>. Dans certaines liturgies orientales, l'autel est aussi le symbole du tombeau : le Christ est vraiment mort et vraiment ressuscité.</p>	<p>présent sous les signes sacramentels, est aussi la table du Seigneur à laquelle, dans la messe, le peuple de Dieu est invité à participer ; il est aussi le centre de l'action de grâces qui s'accomplit par l'eucharistie.</p>
<p>Le <i>tabernacle</i> doit être situé <i>dans les églises en un lieu des plus dignes, avec le plus grand honneur</i><sup>8</sup>. La noblesse, la disposition et la sécurité du tabernacle eucharistique<sup>9</sup> (SC 128) doivent favoriser l'adoration du Seigneur réellement présent dans le saint-sacrement de l'autel</p>	<p>Il est fortement recommandé que l'endroit où l'on conserve la sainte Eucharistie se trouve dans une chapelle favorable à la prière des fidèles. Si ce n'est pas possible, en fonction des données architecturales de l'église et conformément aux coutumes locales légitimes, on mettra le saint-sacrement, soit sur un autel, soit en dehors d'un autel à une place d'honneur bien décoré.</p>
<p>Le <i>saint chrême</i>, dont l'onction est le signe sacramentel du sceau du don de l'Esprit-Saint, est traditionnellement conservé et vénéré dans un lieu sûr du sanctuaire. On peut y joindre l'huile des catéchumènes et celle des malades.</p>	<p>Dans la sacristie, que l'évêque avertisse les prêtres de conserver avec soin et d'honorer les saintes huiles<sup>10</sup>.</p>
<p>Le <i>siège</i> (cathèdre) de l'évêque ou du prêtre doit exprimer la fonction de celui qui <i>préside l'assemblée et dirige la prière</i><sup>11</sup>.</p>	<p>L'église cathédrale est celle dans laquelle la cathèdre de l'évêque est placée, signe du magistère et du pouvoir du pasteur de l'Église particulière<sup>12</sup>.</p>
<p>La <i>dignité de la Parole de Dieu requiert qu'il existe dans l'église un lieu qui favorise l'annonce de cette Parole et vers lequel, pendant la liturgie de la Parole, se tourne spontanément l'attention des fidèles</i><sup>13</sup>.</p>	<p>L'église cathédrale possèdera un ambon construit selon les normes en vigueur. Cependant, l'évêque s'adressera au peuple de Dieu depuis sa cathèdre, à moins que les circonstances du lieu n'incitent à procéder autrement<sup>14</sup>.</p>
<p>Le rassemblement du peuple de Dieu commence par le baptême ; l'église doit donc avoir un lieu pour la célébration du <i>baptême</i> (baptistère) et favoriser le souvenir des promesses du baptême (eau bénite).</p>	<p>L'église cathédrale doit avoir un baptistère, même si elle n'est pas paroisse, au moins pour célébrer les baptêmes dans la nuit pascale. Le baptistère sera construit selon les normes données dans le <i>Rituel romain</i><sup>15</sup></p>
<p>Le renouvellement de la vie baptismale</p>	

<sup>7</sup> Cf. IGMR 259.

<sup>8</sup> PAUL VI, *Encyclique « Mysteriorum Fidei »*.

<sup>9</sup> SC 128.

<sup>10</sup> CE 294.

<sup>11</sup> IGMR 271.

<sup>12</sup> CE 42.

<sup>13</sup> IGMR 272.

<sup>14</sup> CE 51.

<sup>15</sup> CE 52.

exige la pénitence. L'église doit donc se prêter à l'expression du repentir et à l'accueil du pardon, ce qui exige un lieu approprié à l'accueil des pénitents.	
L'église doit aussi être un espace qui invite au recueillement et à la prière silencieuse qui prolonge et intériorise la grande prière de l'Eucharistie.	

*Enfin, l'église a une signification eschatologique. Pour entrer dans la maison de Dieu, il faut franchir un seuil, symbole du passage du monde blessé par le péché au monde de la vie nouvelle auquel tous les hommes sont appelés. L'église visible symbolise la maison paternelle vers laquelle le peuple de Dieu est en marche et où le Père "essuiera toute larme de leurs yeux" (Ap 21, 4). C'est pourquoi aussi l'église est la maison de tous les enfants de Dieu, largement ouverte et accueillante<sup>16</sup>.*

Le *Catéchisme*, pour conclure, insiste sur le fait que l'église est comme la liturgie, tendue vers la réalisation eschatologique, et qu'entrer dans une église est une manière d'entrer en contact avec le ciel : on passe de ce monde à celui qui est éternel, d'où la nécessité de consacrer les églises, pour les retirer au pouvoir du monde blessé par le péché et le faire entrer dans celui de Dieu.

---

<sup>16</sup> CEC 1186.